

COMMUNE
D'ABERGEMENT LA RONCE

Publication des listes des délibérations à compter du 1^{er} juillet 2022
Réforme des règles de publicité des actes
Ordonnance N°2021-1310 du 07/10/2021

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
MERCREDI 12 AVRIL 2023

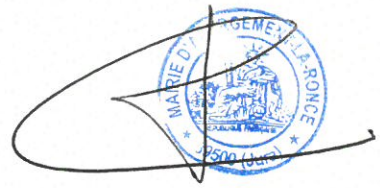
Délibérations votées :

N° DELIBERATION	OBJET	DECISION
DE-01-12-04-23	TAXES COMMUNALES 2023	APPROUVEE
DE-02-12-04-23	SUBVENTIONS 2023	APPROUVEE
DE-03-12-04-23	RESERVES INVESTISSEMENT BP PHOTOVOLTAIQUE	APPROUVEE
DE-04-12-04-23	APPROBATION DES COMPTES DE GESTIONS 2022 BP COMMUNE ET ANNEXES	APPROUVEE
DE-05-12-04-23	COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BP COMMUNE	APPROUVEE
DE-06-12-04-23	AFFECTATION RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 BP COMMUNE	APPROUVEE
DE-07-12-04-23	BUDGET PRIMITIF 2023 COMMUNE	APPROUVEE
DE-08-12-04-23	COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BP BOULANGERIE	APPROUVEE
DE-09-12-04-23	AFFECTATION RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 BOULANGERIE	APPROUVEE
DE-10-12-04-23	BUDGET PRIMITIF 2023 BOULANGERIE	APPROUVEE
DE-11-12-04-23	COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BP MULTISERVICES	APPROUVEE
DE-12-12-04-23	AFFECTATION RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 BP MULTISERVICES	APPROUVEE
DE-13-12-04-23	BUDGET PRIMITIF 2023 MULTISERVICES	APPROUVEE
DE-14-12-04-23	COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BP PHOTOVOLTAIQUE	APPROUVEE

DE-15-12-04-23	AFFECTATION RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 BP PHOTOVOLTAIQUE	APPROUVEE
DE-16-12-04-23	BUDGET PRIMITIF 2023 PHOTOVOLTAIQUE	APPROUVEE
DE-17-12-04-23	BUDGET PRIMITIF 2023 LOTISSEMENT DU CENTRE	APPROUVEE
DE-18-12-04-23	BUDGET PRIMITIF 2023 LOTISSEMENT DU FOURNIL	APPROUVEE
DE-19-12-04-23	ADMISSION EN NON-VALEUR CREANCES IRRECOURVABLES	APPROUVEE

Affichée le 17/04/2023

Le Maire,



Joëlle LEPETZ

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230412-DE_01_12_04_23-DE



MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 AVRIL 2023

DATE DE CONVOCATION :

07/04/2023

DATE PUBLICATION :

17/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : Mme RUSCH Elodie

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Vote des taux des taxes Année 2023

DE-01-12-04-23

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée que les taux des taxes doivent être votés pour 2023.

Elle propose de maintenir les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.16 % (2.80 % commune + 24.36 % département)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 8.15 %.
- Taxe d'habitation : 2.23 %

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

► VALIDE les taux des taxes pour l'année 2023

- Foncier bâti : 27.16 % (2.80 % + 24.36 %)
- Foncier non bâti : 8.15 %
- Habitations : 2.23 %

Le secrétaire de séance

Le Maire

Joëlle LEPETZ



MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 AVRIL 2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230412-DE_02_12_04_23-DE



DATE DE CONVOCATION :

07/04/2023

DATE PUBLICATION :

17/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : Mme RUSCH Elodie

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Attribution subventions 2023

DE-02-12-04-23

Madame le Maire, propose à l'assemblée de renouveler l'attribution de subventions aux différentes associations pour l'année 2023 comme suit :

Autres associations	
OCCE Jean Jaurès Damparis	450,00 €
Ass. Sportive collège Damparis	300,00 €
Fraternelle (Tavaux)	1 000,00 €
Coté Cour	820,00 €
Plaine de Rock (ST Aubin)	1 000,00 €
Amicale SP (St-Aubin)	1 000,00 €
Amicale SP (St-Aubin)	1 000,00 €
Judo Club (Tavaux)	500,00 €
ASS. Tire sportif ASPD (Tavaux)	500,00 €
Tennis TSAT GD	500,00 €
AFM Telethon	150,00 €
Amicale Don du Sang Tavaux	300,00 €
Ligue la violence routière (Dole)	300,00 €
Comité defences hopitaux publics Dole	500,00 €
FNACA Tx Dp (Anc Algérie)	100,00 €
Souvenirs Français (Chemin)	100,00 €
ANACR Dole (Anc combattants)	100,00 €
Divers à attribuer	2 850,00 €
TOTAL	11 470,00 €

Associations Abergéaises	
DENOMINATION	Montant attribué
FOYER RURAL	3 000,00 €
JURA STAD FOOT	5 000,00 €
JURA STAD FOOT	150,00 €
ACCA	1 000,00 €
AVA VETERANS	400,00 €
FIL EN AIGUILLES	400,00 €
APE	500,00 €
Coop Scolaire Abergement	3 080,00 €
TOTAL	13 530,00 €

SUBVENTIONS DEFICITS BUDGETS	Montant attribué
BUDGET CCAS	30 000,00 €
BUDGET ANNEXE BOULANGERIE	6 900,00 €
BUDGET ANNEXE MULTISERVICES	1 200,00 €
TOTAL SUBVENTIONS BUDGETS	38 100,00 €

La présidente du Foyer Rural, les membres du bureau des Associations s'étant retirés,


Envoyé en préfecture le 17/04/2023
Reçu en préfecture le 17/04/2023
Publié le
ID : 039-213900012-20230412-DE_02_12_04_23-DE



Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- ▶ DÉCIDE d'attribuer les subventions aux Associations Abergeoises tel que le tableau ci-dessus soit un total de 13 530 €, pour l'année 2023
- ▶ DÉCIDE d'attribuer les subventions aux Associations extérieures tel que le tableau ci-dessus soit un total de 11 470 € pour l'année 2023.
- ▶ DECIDE d'attribuer les subventions de déficit des budgets annexes Boulangerie pour 6 900 €, Multiservices pour 1 200 € et du budget CCAS pour 30 000 €.
- ▶ DIT que des crédits sont inscrits au Budget Primitif 2023 dans les comptes prévus à cet effet.

Le secrétaire de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230412-DE_03_12_04_23-DE

MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 AVRIL 2023

DATE DE CONVOCATION :

07/04/2023

DATE PUBLICATION :

17/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : Mme RUSCH Elodie

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Réserve (compte 1068) budget Annexe photovoltaïque

DE-03-12-04-23

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, suite à l'article D.2311-14 du CGCT le conseil municipal décide de transférer de l'excédent d'investissement en fonctionnement pour un montant de 9 000 €.

- le comptable public confirme l'existence de cet excédent d'investissement et le solde suffisant au compte 1068 (réserves). Dès lors, il convient de prévoir au budget Photovoltaïque l'opération d'ordre suivante :

- en Dépenses d'Investissement chapitre 040 article 1068 pour 9 000 €
- en Recettes de Fonctionnement chapitre 042 article 777 pour 9 000 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ACCEPTE à l'unanimité des membres présents** la prévision budgétaire d'opération d'ordre comme précité pour 9 000 €

Le secrétaire de séance

Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230412-DE_04_12_04_23-DE



MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 AVRIL 2023

DATE DE CONVOCATION :

07/04/2023

DATE PUBLICATION :

17/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge. M.
BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : Mme RUSCH Elodie

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

DE-04-12-04-23

Approbation des Comptes de Gestions de l'exercice 2022

Budget principal Commune

Budgets annexes : Boulangerie – Multiservices – Photovoltaïque

Madame Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter **les budgets primitifs de l'exercice 2022** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses **écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022**, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230412-DE_04_12_04_23-DE



► **APPROUVER, à l'unanimité, les comptes de gestions 2022 des budgets :**

COMMUNE, BOULANGERIE, MULTISERVICES et PHOTOVOLTAIQUE de la trésorière municipale du Grand Dole.

► **DIT que ces comptes de gestions, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

Le secrétaire de séance

Le Maire

Joëlle LEPETZ



**DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 COMMUNE ANNEE 2022**

DE-05-12-04-23

Séance du 12 avril 2023 à 19h00 en Mairie

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 12
 Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 0
 Date de convocation : 07/04/2023

VOTES : Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Madame Le Maire présente le Compte Administratif communal 2022 qui s'établit ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	/	3 857 626.66 €	689 919.06 €	/	689 919.06 €	3 857 626.66 €
Opérations de l'exercice	1 867 258.87 €	2 301 470.48 €	332 868.63 €	850 089.49 €	2 200 127.50 €	3 151 559.97 €
TOTAUX	1 867 258.87 €	6 159 097.14 €	1 022 787.69 €	850 089.49 €	2 890 046.56 €	7 009 189.63 €
Restes à réaliser	/	/	341 718.53 €	/	341 718.53 €	/
TOTAUX CUMULES	1 867 258.87 €	6 159 087.14 €	1 364 506.22 €	850 089.49 €	3 231 765.09 €	7 009 186.63 €
RESULTATS DEFINITIFS		4 291 838.27 €	514 446.73 €			3 777 421.54 €

Hors de la présence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire, sous la présidence de M. VIVINE Serge, Adjoint, le Conseil Municipal

► **APPROUVE**, à l'unanimité, le Compte Administratif du budget communal 2022.

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline

MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge, M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent : Mme RUSCH Elodie

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Le secrétaire de séance


 Mme-LOPEZ Lydia

L'adjoint,



M. VIVINE Serge



**MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE****EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****REUNION DU 12 AVRIL 2023****DATE DE CONVOCATION :**

07/04/2023

DATE PUBLICATION :

17/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /**Absent(s) :** Mme RUSCH Elodie**Procurations :** /**Secrétaire de séance :** Mme LOPEZ Lydia**Affectation du résultat de fonctionnement 2022 - Budget principal Commune
DE-06-12-04-23**

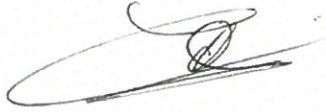
Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, Mme le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement au budget 2023 comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice (+ ou -)	434 211.961 €
B. Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif précédé du signe + ou -)	3 857 626.66 €
C. Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)	4 291 838.27 €
Solde d'exécution de la section investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (+ ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 172 698.20 €
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (+ ou -) Besoin de financement	- 341 718.53 €
Besoin de financement F. = D + E	514 416.73 €
AFFECTATION = C. = G + H	4 291 838.27 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	514 416.73 €
2) H. Report en fonctionnement R 002	3 777 421.54 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

► APPROUVE à l'unanimité des membres présents, L'affectation du résultat de fonctionnement 2022 au budget communal 2023 comme ci-dessus.

Le secrétaire de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ



**MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE****EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****REUNION DU 12 AVRIL 2023****DATE DE CONVOCATION :**

07/04/2023

DATE PUBLICATION :

17/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /**Absent(s) :** Mme RUSCH Elodie**Procurations :** /**Secrétaire de séance :** Mme LOPEZ Lydia**Vote du Budget Primitif 2023 BUDGET COMMUNE****DE-07-12-04-23**

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2023 COMMUNE comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT		
Chapitres	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2023 (€)
011	Charges à caractère général	565 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	403 700,00
014	Atténuations des produits	966 300,00
65	Autres frais gestion courante	168 200,00
68	Dotations provisions dépréciations	3 000,00
023	Virt section Investissements	3 892 277,00
042	Opérations d'ordre de transferts	22 844,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		6 021 821,00

SECTION INVESTISSEMENT		
Chapitres	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2023 (€)
001	Solde investissements reportés	172 698,20
16	Emprunts dettes assimilés	2 000,00
204	Subventions équipement versées	46 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 888 800,00
23	Immobilisations en cours	2 095 640,00
27	27638 Autres établissements publics (virement BP lotissements)	500 400,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENTS		4 705 538,20

Chapitres	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2023 (€)
013	Atténuation des charges	2 000,00
70	Produits des services du domaine, ventes	21 699,46
73	Impôts et taxes - Fiscalité locale	806 900,00
74	Dotations et participations	1 265 800,00
75	Autres produits gestion courante	148 000,00
002-	Résultat fonctionnement reporté	3 777 421,54
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		6 021 821,00

Chapitres	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2023 (€)
021	Virt section fonctionnement	3 892 277,00
024	Produits cession immobilisations	164 000,00
040	Opérations d'ordre amortissements	22 844,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	579 416,73
13	Subventions d'investissement	46 000,00
16	Emprunts dettes assimilés	1 000,47
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS		4 705 538,20

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230412-DE_07_12_04_23-DE



Le Conseil Municipal,

- Vu l'avis de la commission des finances,
- Vu le projet de budget primitif 2023 BUDGET COMMUNE

Après en avoir délibéré,

► **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents le BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2023 comme présenté ci-dessus.

Le secrétaire de séance

Le Maire



Joëlle LEPETZ



Mairie de
ABERGEMENT LA RONCE

DE-08-12-04-23

**DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
BOULANGERIE ANNEE 2022**

Séance du 12 avril 2023 à 19h00 en Mairie

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 0
Date de convocation : 07/04/2023

VOTES : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 1

Madame Le Maire présente le Compte Administratif du budget boulangerie 2022 qui s'établit ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF BOULANGERIE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
<i>Résultats reportés</i>	/	/	1 512.01 €	243.81 €	1 512.01 €	/
Opérations de l'exercice	5 881.77 €	9 042.64 €			5 881.78 €	9 286.45 €
TOTAUX	5 881.77 €	9 042.64 €	1 512.01 €	243.81 €	7 393.79 €	9 286.45 €
RESULTATS DEFINITIFS		3 160.87 €	1 268.20 €			1 892.67 €

Hors de la présence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire, sous la présidence de M. VIVINE Serge, Adjoint, le Conseil Municipal

► **APPROUVE**, à l'unanimité, le Compte Administratif du budget Boulangerie 2022.

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline

MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge, M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent : Mme RUSCH Elodie

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Le secrétaire de séance

Mme LOPEZ Lydia

L'adjoint,

M. VIVINE Serge



MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 AVRIL 2023

DATE DE CONVOCATION :

07/04/2023

DATE PUBLICATION :

17/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : Mme RUSCH Elodie

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Affectation du résultat de fonctionnement 2022 – Budget annexe Boulangerie DE-09-12-04-23

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, Mme le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement au budget 2023 comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice (+ ou -)	3 160.94 €
B. Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif précédé du signe + ou -)	0 €
C. Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)	3 160.94 €
Solde d'exécution de la section investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (+ ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	1 268.20 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (+ ou -) Besoin de financement	0 €
Besoin de financement F. = D + E	1 268.20 €
AFFECTATION = C. = G + H	3 160.94 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	1 268.20 €
2) H. Report en fonctionnement R 002	1 892.74 €



Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

► **APPROUVE** avec 11 POUR et 1 ABSTENTION L'affectation du résultat de fonctionnement 2022 au budget annexe boulangerie 2023 comme ci-dessus.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Joëlle LEPETZ

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230412-DE_10_12_04_23-DE



MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 AVRIL 2023

DATE DE CONVOCATION :

07/04/2023

DATE PUBLICATION :

17/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : Mme RUSCH Elodie

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Vote du Budget Primitif 2023 BUDGET BOULANGERIE

DE-10-12-04-23

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2023 Boulangerie comme suit :

SECTION FONCTIONEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
011 Charges à caractère général	9 800 €	75 Autres produits de gestion courante	7 100 €
		77 Produits spécifiques	807 €
		R002 Report résultat fonctionnement	1 893 €
TOTAL	9 800,00 €	TOTAL	9 800,00 €

SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
001 Solde investissements reportés	1 268,20 €	10 Dotations fonds divers réserves	1 268 €
TOTAL	1 268,20 €	TOTAL	1 268,20 €

Le Conseil Municipal,

- Vu l'avis de la commission des finances,
- Vu le projet de budget primitif 2023 Boulangerie

Après en avoir délibéré,

► **APPROUVE** avec **11 POUR** et **1 ABSTENTION** le BUDGET PRIMITIF BOULANGERIE 2023
comme présenté ci-dessus.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Joëlle LEPETZ



Mairie de
 ABERGEMENT LA RONCE

DE 11-12-04-23

**DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 MULTISERVICES ANNEE 2022**

Séance du 12 avril 2023 à 19h00 en Mairie

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 12
 Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 0
 Date de convocation : 07/04/2023

VOTES : Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Madame Le Maire présente le Compte Administratif Multiservices 2022 qui s'établit ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF MULTISERVICES

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	/	4 358.95 €	/	10 000.91 €		14 359.86 €
Opérations de l'exercice	1 886.03 €	1 381.28 €	/	/	1 886.03 €	1 381.28 €
TOTAUX	1 886.03 €	5 740.23 €	/	10 000.91 €	1 886.03 €	15 741.14 €
RESULTATS DEFINITIFS	/	3 854.20 €	/	10 000.91 €		13 855.11 €

Hors de la présence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire, sous la présidence de M. VIVINE Serge, Adjoint, le Conseil Municipal

► **APPROUVE**, à l'unanimité, le Compte Administratif du budget Multiservices 2022.

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline

MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge, M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent : Mme RUSCH Elodie

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Le secrétaire de séance

Mme LOPEZ Lydia

L'adjoint,

M. VIVINE Serge



MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALREUNION DU 12 AVRIL 2023

DATE DE CONVOCATION :

07/04/2023

DATE PUBLICATION :

17/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : Mme RUSCH Elodie

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

**Affectation du résultat de fonctionnement 2022 – Budget annexe Multiservices
DE-12-12-04-23**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, Mme le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement au budget 2023 comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice (+ ou -)	504.75 €
B. Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif précédé du signe + ou -)	4 358.95 €
C. Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)	3 854.20 €
Solde d'exécution de la section investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (+ ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	10 000.91 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (+ ou -) Besoin de financement	0.00 €
AFFECTATION = C. = G + H	3 854.20 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	0.00 €
2) H. Report en fonctionnement R 002	3 854.20 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

► **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 au budget annexe Multiservices 2023 comme ci-dessus.

Le secrétaire de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230412-DE_13_12_04_23-DE



MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 AVRIL 2023

DATE DE CONVOCATION :

07/04/2023

DATE PUBLICATION :

17/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : Mme RUSCH Elodie

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Vote du Budget Primitif 2023 BUDGET MULTISERVICES

DE-13-12-04-23

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2023 Multiservices, comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
011 Charges à caractère général	5 234,20 €	R002 Résultat reporté	3 854,20 €
		75 Autres produits de gestion courante	1 380,00 €
TOTAL	5 234,20 €	TOTAL	5 234,20 €

SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
21 Immobilisations corporelles	10 000,91 €	001 Solde investissements reportés	10 000,91 €
TOTAL	10 000,91 €	TOTAL	10 000,91 €

Le Conseil Municipal,

- Vu l'avis de la commission des finances,
- Vu le projet de budget primitif 2023 MULTISERVICES

Après en avoir délibéré,

► **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents le BUDGET PRIMITIF MULTISERVICES 2023 comme présenté ci-dessus.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230412-DE14_12_04_23-DE



Mairie de
ABERGEMENT LA RONCE

DE-14-12-04-23

**DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
PHOTOVOLTAIQUE ANNEE 2022**

Séance du 12 avril 2023 à 19h00 en Mairie

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 0
Date de convocation : 07/04/2023
VOTES : Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Madame Le Maire présente le Compte Administratif photovoltaïque 2022 qui s'établit ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PHOTOVOLTAIQUE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
<i>Résultats reportés</i>	1 028.15 €	/	/	15 908.44 €	1 029.15 €	15 908.44 €
Opérations de l'exercice	4 925.17 €	4 893.53 €	/	/	4 925.17 €	4 893.53 €
TOTAUX	5 954.32 €	4 893.53 €	/	/	5 954.32 €	20 801.97 €
RESULTATS DEFINITIFS	1 060.79 €	/	/	15 908.44 €		14 847.65 €

Hors de la présence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire, sous la présidence de M. VIVINE Serge, Adjoint, le Conseil Municipal

► **APPROUVE**, à l'unanimité, le Compte Administratif du budget Photovoltaïque 2022.

Ont signé au registre des délibérations :

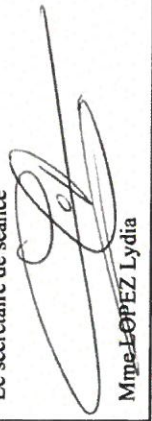
Présents : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline

MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge, M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent : Mme RUSCH Elodie

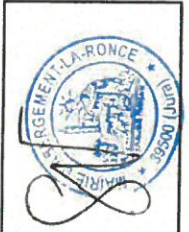
Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Le secrétaire de séance


Mme LOPEZ Lydia

L'adjoint,

M. VIVINE Serge



MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**REUNION DU 12 AVRIL 2023**

DATE DE CONVOCATION :

07/04/2023

DATE PUBLICATION :

17/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /**Absent(s) :** Mme RUSCH Elodie**Procurations :** /**Secrétaire de séance :** Mme LOPEZ Lydia**Affectation du résultat de fonctionnement 2022 – Budget Photovoltaïque
DE-15-12-04-23**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, Mme le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement au budget 2023 comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice (+ ou -)	31.64 €
B. Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif précédé du signe + ou -)	1 029.15 €
C. Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)	1 060.79 €
Solde d'exécution de la section investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (+ ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	15 908.44 €
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (+ ou -) Besoin de financement	0.00 €
AFFECTATION = C. = G + H	0.00 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	0.00 €
2) H. Report en fonctionnement R 002	0 €
DEFICIT REPORTE D 002	1 060.79 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

► **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 au budget Photovoltaïque 2023 comme ci-dessus.

Le secrétaire de séance



Le Maire

Joëlle LEPÉTZ



MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 AVRIL 2023

DATE DE CONVOCATION :
07/04/2023
DATE PUBLICATION :
17/04/2023
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 13
Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : Mme RUSCH Elodie

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Vote du Budget Primitif 2023 BUDGET PHOTOLTAIQUE

DE-16-12-04-23

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2023 Photovoltaïque, comme suit :

SECTION FONCTIONEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
<i>D002 Résultat reporté</i>	1 060,79 €	70 Produits de ventes	4 000,00 €
011 Charges à caractère général	50,00 €	042- Opérations d'ordre de transferts	9 000,00 €
67 Charges spécifiques	205,21		
042 Opérations d'ordre de transferts	11 684,00 €		
TOTAL	13 000,00 €	TOTAL	13 000,00 €

SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
23 Immobilisations en cours	18 592,44 €	001 Solde investissements reportés	15 908,44 €
040 – 1068 réserves	9 000,00 €	040 Opération d'ordre amortissement	11 684,00 €
TOTAL	27 592,44 €	TOTAL	27 592,44 €

Le Conseil Municipal,

- Vu l'avis de la commission des finances,
- Vu le projet de budget primitif 2023 PHOTOVOLTAIQUE

Après en avoir délibéré,

► **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents le BUDGET PRIMITIF PHOTOVOLTAIQUE 2023 comme présenté ci-dessus.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230412-DE_17_12_04_23-DE

MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 AVRIL 2023

DATE DE CONVOCATION :
07/04/2023
DATE PUBLICATION :
17/04/2023
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 13
Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : Mme RUSCH Elodie

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Vote du Budget Primitif 2023 BUDGET LOTISSEMENT DU CENTRE DE-17-12-04-23

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2023 Lotissement du Centre comme suit :

SECTION FONCTIONEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
011 Charges à caractère général	300 700,00 €	042- Opérations d'ordre de transferts	300 700,00 €
TOTAL	300 700,00 €	TOTAL	300 700,00 €

SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
040 Opération d'ordre amortissement	300 700,00 €	16 Emprunts et dettes assimilées	300 700,00 €
TOTAL	300 700,00 €	TOTAL	300 700,00 €

Le Conseil Municipal,

- Vu l'avis de la commission des finances,
- Vu le projet de budget primitif 2023 LOT. DU CENTRE

Après en avoir délibéré,

► **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents le BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT DU CENTRE 2023 comme présenté ci-dessus.

Le secrétaire de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230412-DE_18_12_04_23-DE

MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 AVRIL 2023

DATE DE CONVOCATION :

07/04/2023

DATE PUBLICATION :

17/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : Mme RUSCH Elodie

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Vote du Budget Primitif 2023 BUDGET LOTISSEMENT DU FOURNIL DE-18-12-04-23

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2023 Lotissement du Fournil comme suit :

SECTION FONCTIONEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
011 Charges à caractère général	199 700,00 €	042- Opérations d'ordre de transferts	199 700,00 €
TOTAL	199 700,00 €	TOTAL	199 700,00 €

SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
040 Opération d'ordre amortissement	199 700,00 €	16 Emprunts et dettes assimilées	199 700,00 €
TOTAL	199 700,00 €	TOTAL	199 700,00 €

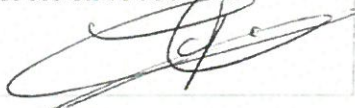
Le Conseil Municipal,

- Vu l'avis de la commission des finances,
- Vu le projet de budget primitif 2023 LOT. DU FOURNIL

Après en avoir délibéré :

► **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents le BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT DU FOURNIL 2023 comme présenté ci-dessus.

Le secrétaire de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230412-DE_19_12_04_23-DE



MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 AVRIL 2023

DATE DE CONVOCATION :

07/04/2023

DATE PUBLICATION :

17/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline
MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge,
M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : Mme RUSCH Elodie

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme LOPEZ Lydia

Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

DE-19-12-04-23

Madame le Maire informe l'Assemblée délibérante que Madame la Trésorière Principale du Grand Dole a transmis un état de produits communaux à présenter au Conseil Municipal, pour décision d'admission en non-valeur dans le budget de la Commune.

Elle rappelle qu'en vertu des dispositions législatives qui organisent la séparation des ordonnateurs et des comptables, il appartient au Trésorier, et à lui seul, de procéder, sous le contrôle de l'Etat, aux diligences nécessaires pour le recouvrement des créances.

Madame le Maire explique qu'il s'agit de créances communales pour lesquelles la trésorerie du Grand Dole n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à elle.

Elle indique que le montant total des titres à admettre en non-valeur s'élève à **2 539.22 €**.

Le tableau ci-dessous détaille les créances communales en cause.

Numéro de pièce	Objet	Non-valeur	
T 223-2013	LOYERS	288.21 €	
T 307-2013		398.08 €	
T 499-2013		398.08 €	
T 531-2013		398.08 €	
T 55-2014		98.08 €	
T 76-2014		398.08 €	
T 169-2014		398.08 €	
T 295-2014		60.86 €	
T 346-2014		60.86€	
T 396-2021		0.10 €	
T 114-2022		0.01 €	
T 558-2017		Redevance d'occupation domaine public	30.00 €
T 298-2015		Composteur	5.00 €
T 254-2016	5.00 €		
T 135-2017	Repas à domicile	0.20 €	
T 318-2010	Affouage	0.50 €	
TOTAL		2 539.22 €	

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'état des produits irrécouvrables dressé par la Trésorerie du Grand Dole,
- Vu le décret n° 98-1239 du 29 décembre 1998,
- Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer des créances ont été diligentées par la Trésorerie du Grand Dole dans les délais légaux.
- Considérant qu'il est désormais certain que ces créances ne peuvent plus faire l'objet d'un recouvrement en raison des motifs d'irrecouvrabilité évoqués par le Comptable.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADMET en non-valeur les créances communales dont le détail figure ci-dessus pour un montant de 2 539.22 €
- INSCRIT les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours, aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Le secrétaire de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ

